



AHCM

Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis

ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 18 Novembre 2021



ORDRE DU JOUR

1. Bilan Moral

- ▶ Activités régulières et fêtes
- ▶ Cadre de vie et vie du Quartier

2. Bilan Financier

3. Élection du Bureau

4. Pot de clôture



1. BILAN MORAL

1.1 ACTIVITES & FÊTES 2019-2021

Nos Activités Régulières 2020/2021

6 activités (8 cours)

4 animateurs

10/semaines rémunérées
Pas d'heure non rémunérée

Enfants : aucune activité. AHCM attends des jeunes parents avec de nouvelles énergies

Adultes : 1 Gymn Tonic, 1 Pilates, 2 Stretching, 2 Couture, 3 Yoga

132 familles adhérentes participants aux activités adultes

- Adultes

Préinscriptions très efficaces → gain de temps et d'efficacité

- Enfants

Pas d'activité → une reprise possible si des parents se mobilisent

- Equilibre financier maintenu

- Gros impacts des confinement sur nos activités

- des cours suspendus : couture, un de yoga , gymTonic, Pilates

- des cours maintenus grâce à la visio : les 2 cours de stretching de Naceira, 1 des deux cours de yoga

- Mise en place d'avois pour la saison 2021/2022 → 3395 € remboursés sur activités 2021/2022

A vos Bobines

Atelier de Couture Libre

Accompagné par Floriana MILANI

Que tu sois débutant (et en confiance!),

Viens avec tes idées, ton matériel (Olivier, couture, fil, aiguilles, ferme...),

Et partage avec nous un moment convivial autour de la couture.



Le lundi après midi
de 14h à 16h30

Le mardi soir
de 18h30 à 21h

Au 5^{ème} de la prairie

11000 La Prairie (Québec)



Affiche réalisée
par les
participantes
de l'activité
Couture

NOS RENCONTRES

Dimanches du Four à Pain

Prochaine date : en janvier 2022

Fête des Voisins

27 mai 2022

Cross du Charlaix

Besoin de bénévoles pour renforcer l'organisation

Ciné d'été

Organisé par Horizons. Participation des UQ





1.2 CADRE DE VIE & VIE DU QUARTIER

Notre ligne de conduite

Veiller au respect de l'identité de notre quartier

- **Venelles et chemins transverses**
- **Trames verte et bleue**
- **Espaces Boisés classés**
- **Biodiversité**
- **Faible densité (coefficient de pleine terre)**
- **Hauteur raisonnable des bâtiments, actuellement des petits immeubles et des maisons individuelles entourés de verdure**



1.2.1 . L'AHCM et la CEM -Commission ExtraMunicipale- Urbanisme et Environnement



1.2.2. L'AHCM et la ville de Meylan

1.2.1 L'AHCM et la CEM

« Commission Extra Municipale- Urbanisme et Environnement »

► La CEM

- AHCM est représenté dans la CEM
 - Françoise Joubert Titulaire
 - Alain Glatigny Suppléant
- Des groupes de travail
 - commission de travail PLUI – Alain
 - Commission permis de construire – Françoise
 - GT Innovallée – Alain
 - Haie et biodiversité
 - Entrée de la ville

Le Plan Local d'Urbanisme interurbain

Qu'est-ce ?

Le **cadre juridique** qui définit les **règles de construction et d'occupation des sols** à partir de **2020**.

Qui pilote ?

Compétence « Metro » depuis la loi ALUR. <https://www.lametro.fr/646-les-documents-du-plui.htm>

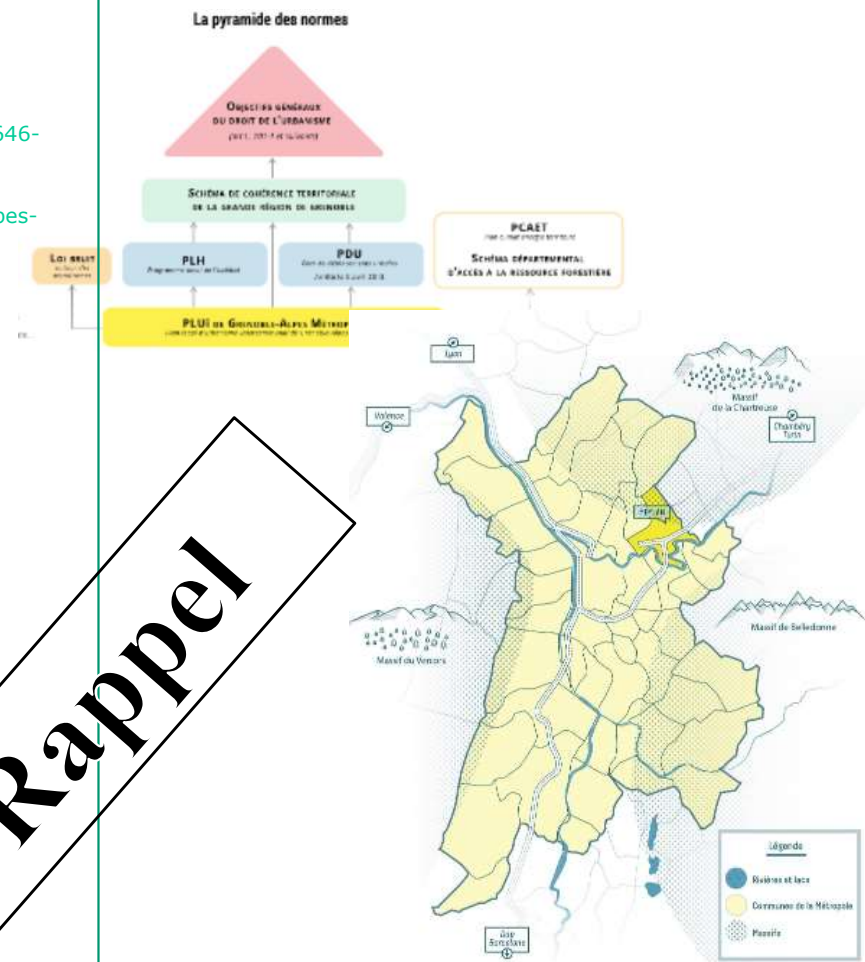
Cahier spécifique Meylan <https://www.registre-numerique.fr/plui-grenoble-alpes-metropole/voir?document2=13020>

Dates-clés du PLUi initial

- Construction & « concertation » 2016-2018 ; rôle de la CEM
- Validation au conseil métropolitain du 8 sept. 2019
- Enquête d'utilité publique du 1^{er} avril au 24 mai 2019
- Approbation fin 2019

Révision 1

- Initialisation par la mairie janv-août 2021
- Information CEM – GT PLUI 3 sept 2021
- Avis CEM – 14s ept 2021 (+9jours !!)
- Vote conseil municipal – 4 oct 2021
- Enquête publique Janvier/Février 2022
- Application juillet-dec 2022



Rappel

Le zonage de Meylan Initial

Rappel

1 200 ha
17 200 habitants (-0,2% /an)
8 771 Résidences principales / Secondaires
1 400 Logements sociaux 16%
25% maisons (5,6 pièces moy)
75% appartements (3,5 pièces)

Données INSEE et Gouv

Pavillonnaire à évolution limitée

UD4

Pavillonnaire en densification

UD
1/2

Habitat collectif en R+5

UC1a

UD3

Pavillonnaire en évolution modérée

UC2

Habitat collectif en R+4

N

Zone naturelle (protégée)

AU

Zone à urbaniser stricte (non Constructible hors modif PLU)

UE4

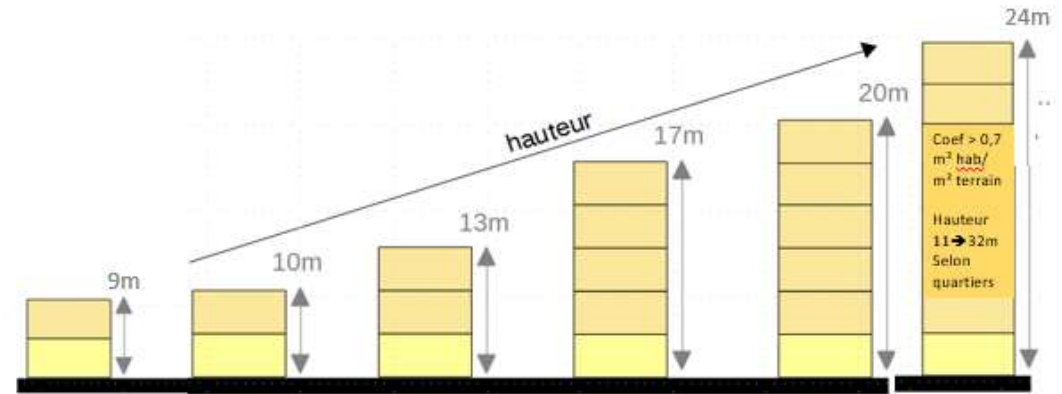
Activités tertiaires et technologiques

UE1

Activités productives et artisanales

Les zones en fortes évolutions identifiées PLUI

Rappel



	UD4	UD3	UD1	UC2	UC1/1a	F5
Habitat	Individuel évolution limitée	Individuel évolution modérée	Individuel en densification	Collectif R+4	Collectif R+5	Densification urbaine R+7
Distance alignement (Lv, Lr)	H/2 H	H/2 H	H/2 H	H H-2	H H-2	idem
CES	5%	25%	-	-	-	> 14%
% pleine terre	50%	60%	30%	20%	20% / 30%	idem
% terre végétalisée	70%	-	40%	35%	35% / 60%	idem

DENSIFICATION

Malacher, Inovalée nord (partiellement faite)

Zone PLM, fac pharmacie Paquet jardin (a faire)

Re-Construction

Inovalée M4, décibeldonne,...

Sources Site PLUI METRO,



Propositions faites par la nouvelle majorité pour la Modif n°1

✓ Développer le logement abordable

Accession sociale à la propriété via le dispositif de Bail Réel Solidaire



✓ Renforcer les règles concernant la préservation de la qualité de vie

15 éléments de patrimoine végétal protégés en plus
+ de pleine terre sur inoallée



✓ Préparer le Long Terme

Mise en place d'un Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement le long de l'avenue du Granier



✓ « Eteindre les incendies" : éviter une transformation brutale et non contrôlée du quartier Buclos Grand-Pré
Réduction des droits à construire de certains secteurs



✓ Rééquilibrer l'effort de construction entre les quartiers
Création de 6 nouveaux Espaces Réservés Mixité Sociale en plus des 4 existants
Augmentation du taux de logements SRU sur ces 10 secteurs permettant de **réduire le nombre total de logements à construire** sur Meylan pour atteindre l'objectif de 25% de logements sociaux

AVIS de la CEM

La CEM regrette de n'avoir pu rendre un avis plus complet:

9 jours de délai et **manque de documents synthétiques** d'analyse du PLUI **et de données chiffrées** qualifiant les différents quartiers de la commune

La CEM comprend les enjeux globaux de cette modification mais émet des réserves :

L'impact de la modification dans le **quartier du Charlaix**, par l'ajout de 4 emplacements ERS pour 150 logements sociaux.

L'offre de logements intermédiaires

La préservation du patrimoine végétal de la commune

D'une manière globale la CEM constate que l'objectif de conserver la qualité de « Ville Parc » à Meylan se heurte aux directives de densification contenues dans le PLUI •

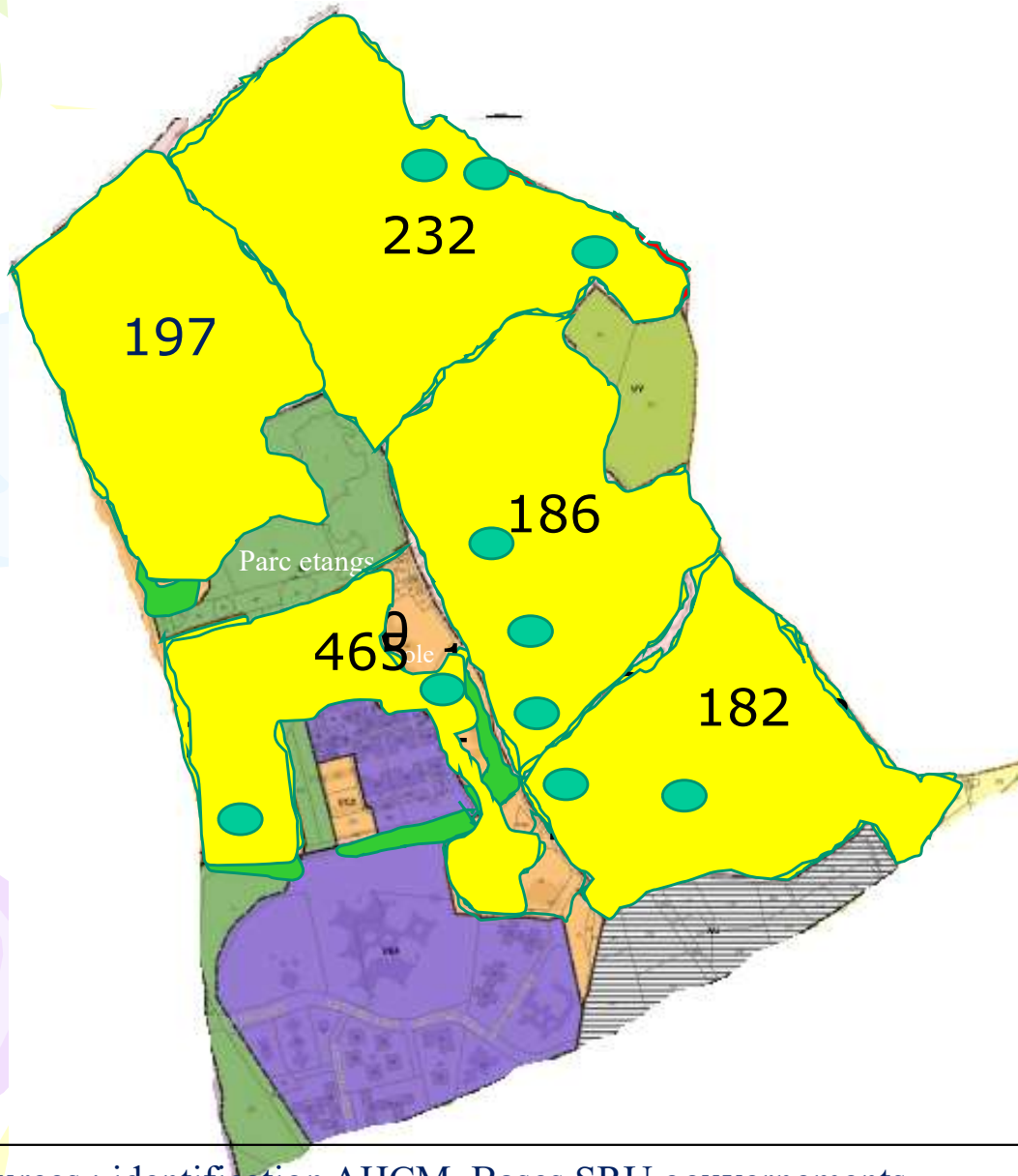
Il s'agit d'une part de se donner les moyens de faire évoluer le PLUI vers une mixité sociale plus équilibrée et réussie, d'autre part de concilier deux aspects: Densification et maintien de la qualité de « Ville Parc » .

Si le suivi quantitatif des objectifs de densification peut être fait aisément, **le suivi qualitatif de l'impact sur la qualité de vie dans la commune est plus complexe à réaliser mais doit être anticipé**

la CEM demande **la mise à disposition d'outils et d'indicateurs** permettant d'objectiver :

- ✓ l'impact des opérations immobilières futures sur le patrimoine naturel de la commune
- ✓ L'adéquation avec les infrastructures et les lieux de vie
- ✓ les décisions de répartition des logements sociaux sur le territoire

Charlaix Maupertuis 2021



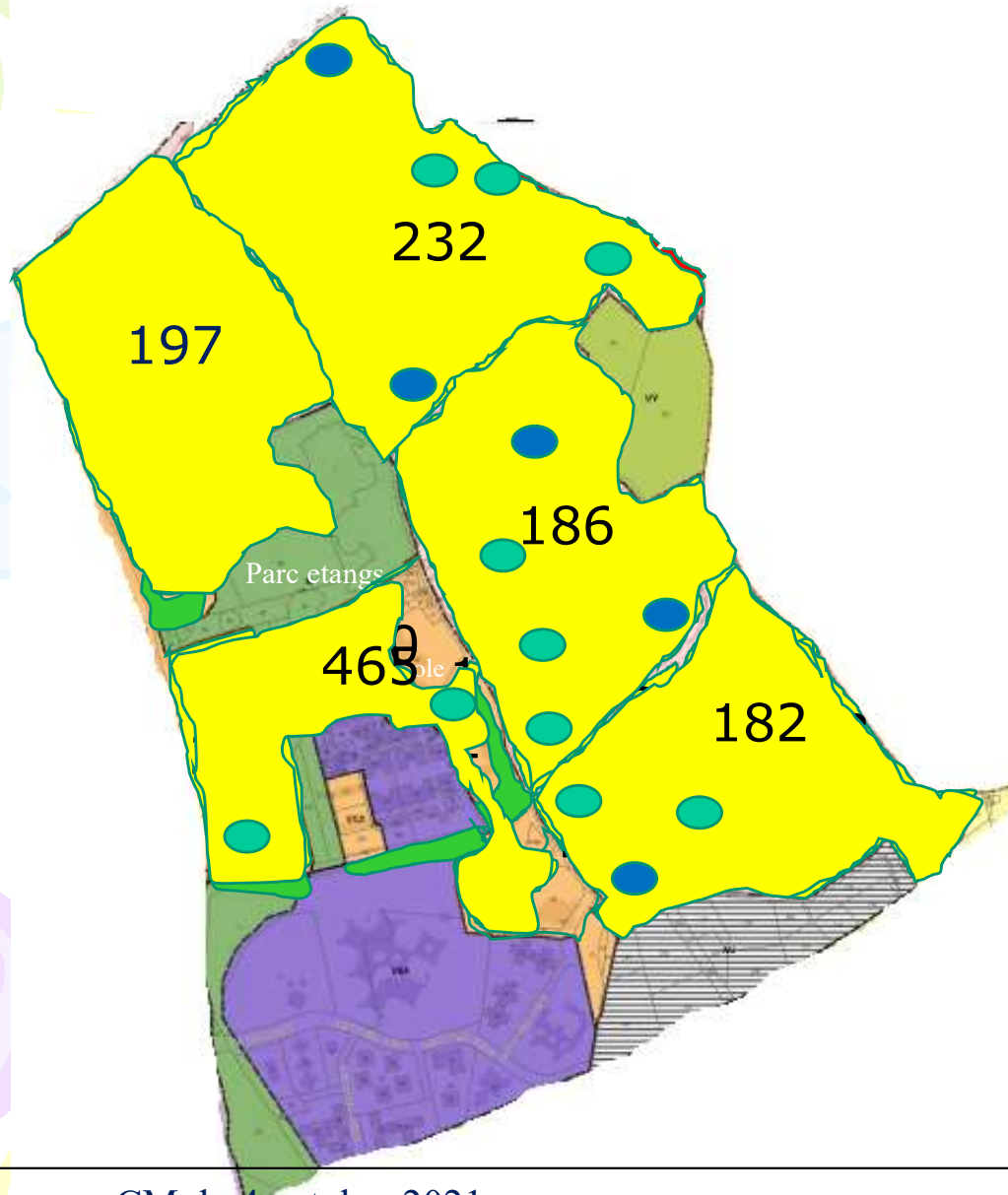
Maupertuis

- 685 logements (10% maisons 90% Résidences)
- 62 LLS soit 9% des logements en immeubles
- Lots moyen de 30

Charlaix

- 638 Logements (90% maisons 10% Résidences)
- 114 LLS soit 18% des logements
- Lot Moyen de 13
- Construction sur 37 ans

Evolution PLUI rev 1



Charlaix

- 638 Logements (90% maisons 10% Résidences)
➔ +200 (100% résidences)
- 114 LLS soit 18% des logements
➔ +150 ERS R+1 et R+2 (réserve a destination figée) soit 32% des logements
- Lot Moyen de 13
➔ Lot moyen de 30 (20-50)
➔ Densification X 2
- Construction sur 37 ans
➔ 5-10 ans ?

Les points d'attentions

Perte de la « mixité réussie » qui est l'objectif de tous avec une densification extrême localisée

1. Stabilité et intégration des occupants, BRS mais lotis de 50 !!!
2. Respect de UD3 (10m de H, 60% pleine terre, distances d'alignement,...)
3. OAP paysages, Cônes de vue, biodiversité, haies / paysages, architecture bâtis
4. Accès, parking
5. Commerces « actifs » de proximité
6. Centre de loisirs, jeux

Saturation de TOUS les m² disponibles par des opérations dédiées LLS majoritairement

- Construction programmée uniquement de programmes LLS
- Quid de la « ville parc » sans espaces libres et sans espaces verts en dehors des haies privatives sur le quartier



Retour commissaire enquêteur PLUI 2019

Densification et mixité :

« Celle-ci impactera forcément un jour les quartiers pavillonnaires (notamment ceux de Buclos Grand Pré), mais cette densification (et la mixité sociale qui l'accompagne) doit être envisagée sur tous les quartiers (y compris Charlaix, Maupertuis, Haut Meylan...) et cela ne pourra se faire que par une analyse précise de chaque quartier et en concertation avec les habitants ».

- Demande de baisse du nombre de 150 LLS en ERS sur Charlaix et répartition sur l'ensemble de la commune pour atteindre les objectifs**
- Implication des habitants**

1.2.2 AHCM et la ville de Meylan

▶ Sécurité

- Réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance –CLSPD-
- Jean-Pierre PHILIBERT représente AHCM

▶ Rencontres régulières avec autres associations de quartier meylanaises

- Echanges de pratiques, partage d'informations, mutualisation calendriers
- Liens avec HORIZONS

▶ Rencontre régulière avec la mairie (3 X / an) depuis fin 2020

- UQ devient un interlocuteur privilégié de la mairie

☐ Tour dans le quartier, en présence de la mairie et la métro

- le 20 octobre 2021 : une trentaine de participants. Process à venir



CLSPD

Conseil Local de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance

CLSPD

Instance de concertation en terme de prévention
et de lutte contre l'insécurité

- Obligation pour les villes > 10 000 habitants
- Stratégie nationale pluriannuelle définie par l'état (2020-2024)
- Déclinaison de la stratégie au niveau département, métro , ville ..

FORMATION PLENIERE

présentation des travaux et nouveaux axes de réflexion

FORMATION RESTREINTE OU GROUPE DE SUIVI

Analyse et valide les résultats des 2 groupes
de travail

- **TRANQUILITE
PUBLIQUE**

- **sécurité des
biens et des
personnes**

- **PREVENTION-
MEDIATION**

**Jeunesse, aide
aux familles et
au lien social**



AXES DE TRAVAIL

GROUPE TRANQUILITE PUBLIQUE

- Revoir ou supprimer le concept voisins vigilants
- Bruit et incivilités
- Circulation : partage de l'espace , vitesse, cycliste,...



AXES DE TRAVAIL

GROUPE PREVENTION - MEDIATION

- Jeunesse
- Aide aux familles
- Lien social



AHCM

Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis

3. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Election Conseil d'Administration

► Mandat à renouveler

- Anne BRAILLON

► Mandats jusqu'à l'AG 2023

- Frédéric DEBRAS
- Annick FABER
- Alain GLATIGNY
- Françoise JOUBERT
- Jean-Pierre PHILIBERT
- Marie-Jeanne VIAL

► Démissions

- Maurice OZIL
- Philippe SURBAYROLE

► Mandats jusqu'à l'AG 2022

- Lysianne BERNHARDT
- Jean-Marie DESCOLLONGES
- Anne-Marie KURZAWA
- Philippe ROCHET

NOUVEAUX MEMBRES ELUS A L'UNANIMITE

► Nouveaux Membres et Renouvellement

- Anne BRAILLON
- Muriel LAPEYRE
- Cyril CRASSIN
- Maurice PIRONI
- Philippe RIGARD CERISON
- Julien VALERO

Élection Bureau du C.A. : Jeudi 2 Décembre 2021 à 20h30 au Four A Pain



AHCM

Association des Habitants de Charlaix-Maupertuis

POT DE CLOTURE